

Département de L'ISERE

Commune de Biviers

Section AH  
Lieu dit "Evequaux"

septembre 2020

Réf. :10717-p7607

# Propriété de l'indivision ODION

## PLAN DE DIVISION ET DE SERVITUDE

ECHELLE: 1/200

Rattachement : RGF 93 - CC45 , NGF IGN 69



Document original établi par  
M. Laurent MORET,  
Géomètre-Expert N°OGE 06023,  
et authentifié par le cachet  
et la signature ci-contre



<b>GRENOBLE</b> 46, Av. Albert 1er de Belgique Tél. : 04 76 46 70 93 Fax : 04 76 85 23 81 grenoble@comapgeo.com	<b>ENTRE-DEUX-GUIERS</b> Place Centrale Tél. : 04 76 66 07 15 Fax : 04 76 66 02 39 e2g@comapgeo.com	<b>PONTCHARRA</b> 440, Rue du Stade Tél. : 04 76 97 62 20 Fax : 04 76 97 69 78 pontcharra@comapgeo.com	<b>SAINTE-HELENE-DU-LAC</b> Parc d'activités ALPESPACE 116, Rue Paul Emile Victor Tél. : 04 79 70 03 48 alpespace@comapgeo.com
---	---	--	--

### Légende :

- Application cadastrale (Valeur indicative non garantie)
- Limite de propriété
- Réseau d'adduction d'eau potable
- Réseau d'eaux pluviales
- Réseau d'eaux usées
- Réseau électrique souterrain
- Réseau de télécommunication aérien
- Réseau de télécommunication souterrain
- Limite des lots
- Périmètre du Permis d'Aménager

### Éléments de réseaux projetés :

- Réseau EP
- Grille EP
- Regard de branchement
- Réseau EU
- Regard EU
- Regard de branchement
- Réseau AEP
- Regard AEP
- Réseau EDF
- Coffret EDF
- Réseau télécom
- Chambre télécom

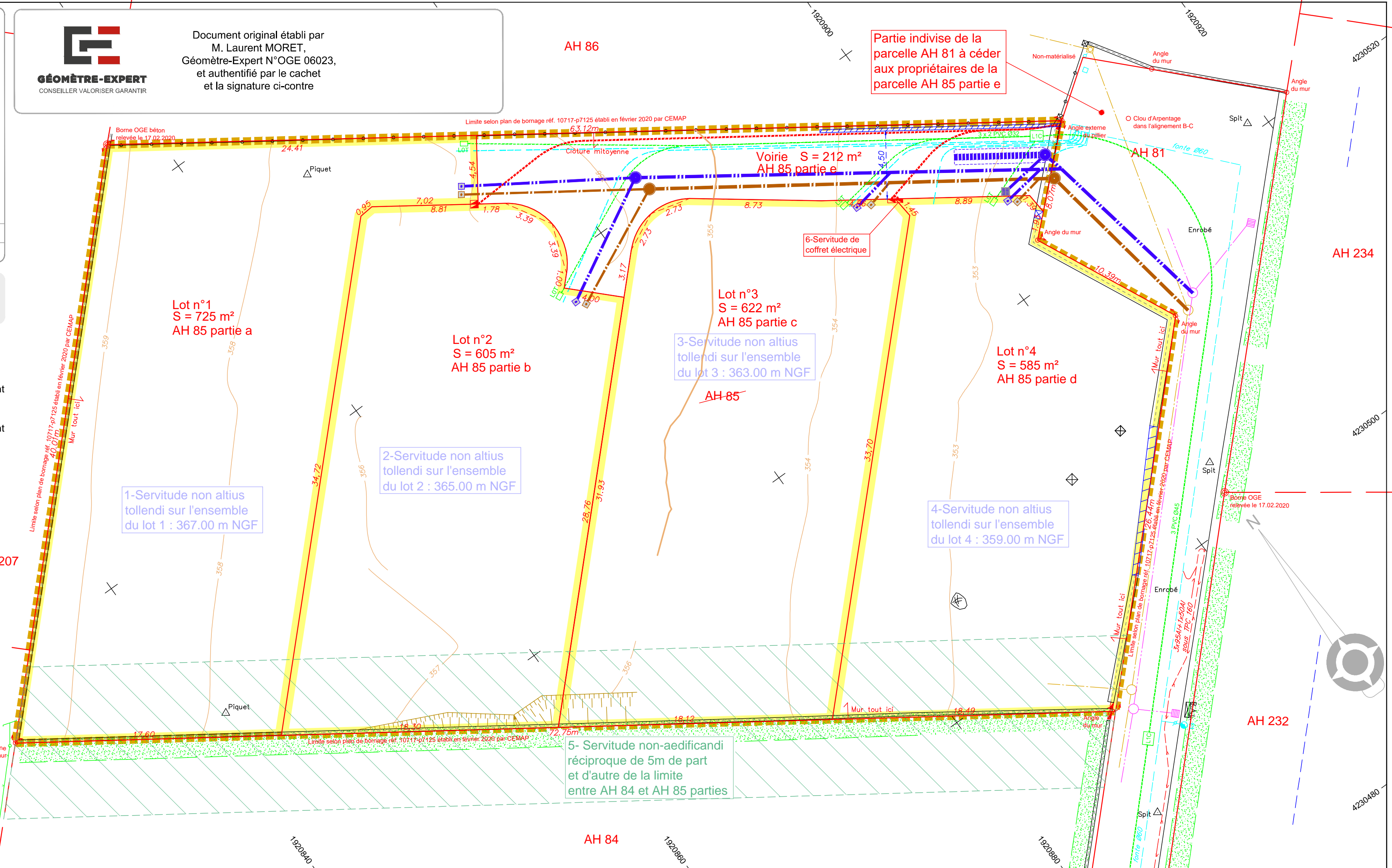
**NOTA :**

- Réseaux enterrés représentés d'après les renseignements fournis par les services gestionnaires. Informations à compléter avant travaux par unedemande de renseignements et éventuellement par sondages et détection.
- Ce plan n'est pas destiné à l'étude détaillée des projets de constructions (un plan de récolement des travaux exécutés sera mis à disposition dans ce but).
- La surface du lot est indiquée sous réserve de la position définitive des bordures de voirie.
- Les limites de lots seront matérialisées à l'issue des travaux du lotissement.
- Les altitudes et les courbes de niveau représentées correspondent au terrain naturel avant démolition de la maison et des ouvrages annexes et avant le dessouchage des arbres.
- L'altitude de la voirie projetée est susceptible d'être modifiée.
- Les éléments de réseaux et de viabilité projetés sont susceptibles de modifications pour raisons techniques en phase travaux.
- De nouvelles servitudes sont susceptibles d'être créées

**Servitudes représentées au plan à créer :**

- 1 - Servitude non altius tollendi à 367.00m NGF sur l'ensemble du lot 1
- 2 - Servitude non altius tollendi à 365.00m NGF sur l'ensemble du lot 2
- 3 - Servitude non altius tollendi à 363.00m NGF sur l'ensemble du lot 3
- 4 - Servitude non altius tollendi à 359.00m NGF sur l'ensemble du lot 4
- 5 - Servitude non aedificandi réciproque de 5 m de part et d'autre de la limite entre les parcelles AH 84 et AH 85 partie a, AH 85 partie b, AH 85 partie c et AH 85 partie d
- 6 - Servitude de coffret électrique  
Fonds dominant : Lot 4 (parcelle AH 85 partie d)  
Fonds servant : Lot 3 (AH 85 partie c)

- Servitude générale de branchement sur les coffrets électrique sur l'ensemble des lots.



Partie indivise de la parcelle AH 81 à céder aux propriétaires de la parcelle AH 85 partie e

Lot n°1  
S = 725 m²  
AH 85 partie a

Lot n°2  
S = 605 m²  
AH 85 partie b

Lot n°3  
S = 622 m²  
AH 85 partie c

Lot n°4  
S = 585 m²  
AH 85 partie d

1-Servitude non altius tollendi sur l'ensemble du lot 1 : 367.00 m NGF

2-Servitude non altius tollendi sur l'ensemble du lot 2 : 365.00 m NGF

3-Servitude non altius tollendi sur l'ensemble du lot 3 : 363.00 m NGF

4-Servitude non altius tollendi sur l'ensemble du lot 4 : 359.00 m NGF

5- Servitude non-aedificandi réciproque de 5m de part et d'autre de la limite entre AH 84 et AH 85 parties

6-Servitude de coffret électrique

Voirie S = 212 m²  
AH 85 partie e